

Présentation du dossier « La politique de l'action sociale »

Sylvain Beck, Didier Lapeyronnie

Texte intégral

Ce dossier se propose de considérer les dimensions politiques de l'action sociale. Dans un contexte d'accroissement de la pauvreté, des inégalités et des discriminations, il s'agit de mettre en évidence les formes que prend l'engagement politique dans le travail social et l'intervention sociale en explorant le partage des responsabilités et l'activité politique des personnes concernées par la question sociale : personne en situation de vulnérabilité, professionnels, bénévoles, associations, collectivités territoriales, État. Que les pratiques soient institutionnalisées, instituées ou non, ce dossier porte sur la finalité vers laquelle ces formes multiples d'engagement convergent, à savoir une certaine idée de la justice sociale et du bien commun. Ce dossier explore par quels moyens les intervenants et travailleurs sociaux agissent sur les lieux de pouvoir pour transformer la société. Il se propose d'observer comment l'action sociale parvient-elle à créer des espaces communs de manière formelle et informelle.

Les cinq articles montrent comment, face au renforcement des contraintes normatives de leurs missions, entre l'accompagnement et le contrôle de populations en situation de vulnérabilité ciblées par les politiques publiques, les travailleurs sociaux mettent en œuvre des tactiques au cœur de leurs pratiques professionnelles. L'approche communautaire par la création d'espaces communs, la conscientisation par la réflexion collective, mais aussi les « arrangements pratiques » et les différents types de « compromis », ainsi qu'une orientation cosmopolite de l'action sociale, sont autant de manières de faire au sens De Certeau pour exercer une profession dont la démarche éthique est régulièrement interrogée par les injonctions des pouvoirs publics et les restrictions budgétaires. Ces corps intermédiaires ont une fonction nécessairement paradoxale, car situés entre les besoins, particuliers, des individus et des communautés (handicap, précarité, difficultés sociales) et les normes, universalistes, de la société (lois, règlements, etc.). Le paradoxe de cette position devient néanmoins contradictoire lorsqu'il ne s'agit plus seulement de négocier ou de composer avec des contraintes, mais de résister pour garder une démarche éthique, qui ne soit pas un faux-semblant affiché dans des

discours publics pour justifier une action. L'éthique est au cœur de l'action elle-même, en dehors des discours de justification. C'est le cas notamment de l'accompagnement des demandeurs d'asile en France depuis la loi du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

Aussi, ce dossier rappelle-t-il que le travail social, dont l'histoire est étroitement liée aux mouvements associatifs, porte en lui les germes du changement social. Il nous montre qu'il ne s'agit pas seulement de transformer des individus pour les adapter aux normes sociales, mais de transformer les structures sociales elles-mêmes (Mills, 2006 [1959]) afin de laisser à chacun la possibilité de trouver sa place en leur sein. Cette dimension contestataire du secteur associatif n'est pas sans poser quelques difficultés. Les articles du dossier montrent bien en quoi la critique des institutions est une prise de risque : risque de perdre son emploi pour les professionnels, risque de se voir couper les subventions pour les associations. En ce sens, la créativité nécessite d'accentuer sa dimension critique, en finesse et en nuance pour, en pratique, s'émanciper sans en avoir l'air. En d'autres termes, il pourrait s'agir de bien connaître le cadre normatif pour mieux le contourner. Ces ficelles, ces ruses, ces stratégies sont multiples. Ces actions de la société civile contre l'État représentent un caractère critique, émancipateur et contestataire de l'action sociale. Ce sont certainement, précisément, les raisons pour lesquelles les contraintes et les contrôles se renforcent davantage depuis plusieurs années à travers l'évaluation, les contrôles qualité, les codes de bonnes pratiques, etc. Soupçonnée à tort de porter les germes d'une révolution totale, l'émancipation des individus et des communautés n'est pourtant une menace pour la société que si elle occulte la dimension collective de la cohésion sociale. La critique des institutions ne signifie pas nécessairement leur renversement, mais leur assouplissement pour prendre en compte la réalité sociale globale. Les corps intermédiaires, au plus près de celle-ci, dans leur posture paradoxale entre contrôle et accompagnement, sont surtout les acteurs d'un changement social pacifique. En effet, les difficultés sociales et les vulnérabilités étaient déjà là, bien avant leur intervention. Les marginalités et les sentiments d'injustice sont renforcés par la violence de la stigmatisation et du mépris des politiques publiques dont elles sont la cible. La révolte que cette violence occasionne ne peut être que violente dans sa réponse si elle n'est pas contenue, dans un registre symbolique ou physique. Les résultats de l'action sociale sont donc limités en eux-mêmes par leur caractère pacifique, s'appuyant, dans une certaine mesure sur la violence symbolique. Mais l'action sociale est nécessairement efficiente dans sa capacité à réduire les risques liés à ce type de violence par les pratiques réflexives et l'accès au droit. En cela, l'action sociale est résolument politique.

Ce dossier rappelle que l'action sociale est une action politique par sa capacité réflexive et par le droit. Or, l'exercice de métiers qui respectent les droits fondamentaux des personnes devient un risque lorsque les institutions de l'État n'assurent plus le monopole de la violence légitime au nom de ces mêmes droits. N'est-ce pas la légitimité des États-nations qui serait alors en péril dans une société néo-libérale mondialisée, abandonnant la construction d'un lien social

toujours tenu, au profit des logiques concurrentielles de marché et du remboursement des dettes publiques ? Dans la mesure où les inégalités économiques et le sentiment d'injustice sociale sont réels et partagés par une population de plus en plus nombreuse, l'optimisme d'une vision du changement social focalisée sur la capacité transformatrice par la réflexivité et la capacité d'agir des personnes concernées par l'action sociale et le droit, qu'elles soient professionnelles, bénévoles ou bénéficiaires, s'oppose donc une vision plus pessimiste de l'affaiblissement de l'État de droit par des logiques concurrentielles de marché dont la seule issue serait l'action violente. Pris dans cet étau, les acteurs sociaux doivent faire preuve de plus en plus d'imagination pour créer du lien entre des mondes sociaux opposés et relier des paradoxes qui tendent à devenir des contradictions. Or, ce type d'imagination s'inscrit dans un processus d'apprentissage du partage des expériences.

L'action sociale n'est pas considérée ici en tant que pédagogie, mais au sens d'action politique sous-tendue par une philosophie politique sur un substrat démocratique. D'une certaine manière, elle peut être considérée comme la transmission d'expériences pour créer de nouvelles expériences communes dans une société démocratique (Dewey, 2011 [1916]). Cette philosophie politique peut être considérée comme un « effort conscient, cohérent et acharné pour remplacer les opinions sur les principes de la politique par une connaissance » (Strauss, 1992 [1959], p. 18). Mais il s'agit de considérer plus largement l'action sociale comme une action politique. S'il est essentiel de mettre en mouvement une philosophie entre éthique, croyances et connaissances, le travail social trouve sa finalité dans des formes d'action, sachant que « toute action politique cherche soit à conserver, soit à changer » (Strauss, 1992 [1959], p. 15). Or, quelles formes d'engagement politique revêt l'action sociale ? En tant que corps intermédiaire entre des politiques sociales, à la fois contraignantes et protectrices, et des personnes vulnérables qu'ils accompagnent, les travailleurs sociaux fondent leur profession dans ces espaces interstitiels entre individu et société sur un territoire. Il s'agit de repérer ces espaces dans l'action sociale, ainsi que les marges de manœuvre dont les travailleurs sociaux disposent et ceux qu'ils construisent, notamment à travers la traduction entre des mondes sociaux qui tendent à s'éloigner les uns des autres.

Ce dossier explore les formes de l'engagement politique que prennent le travail social et l'intervention sociale au niveau individuel et collectif. En effet, par un certain désengagement de l'État, les politiques publiques d'inspiration néo-libérale placent de plus en plus les institutions sociales et médico-sociales sur un marché concurrentiel (Chauvière, 2008). Pourtant, si la finalité des travailleurs sociaux reste de réduire les inégalités sociales par l'accompagnement personnalisé d'individus marginalisés, elle consiste moins aujourd'hui à renforcer l'intégration sociale qu'à fabriquer des acteurs. Dans ce contexte, le développement de formes de pouvoir d'agir, qu'il s'agisse de développer des capacités (Nussbaum, 2012), par l'économie sociale et solidaire (Laville, 1999) ou le développement de *l'empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013), contribuent à ce type d'action. Mais comment éviter les glissements sémantiques du pouvoir d'agir et de l'entrepreneuriat social dans un contexte néo-libéral ? Le

pouvoir peut se situer dans des lieux variables, qu'on le considère dans les mains d'une oligarchie (Dardot et Laval, 2016) ou se dispersant dans des formes de déterritorialisation entre pouvoir politique et pouvoir économique, ou dans des réseaux transnationaux, religieux, économiques, éducatifs, culturels, des grandes familles, des réseaux terroristes, etc. (Badie et Vidal, 2016).

L'engagement politique peut être considéré comme une révolte individuelle par la recherche de la mesure (Camus, 1951), mais aussi comme une forme d'action collective (Havard Duclos et Nicourd, 2005). L'engagement peut-être une éthique du maintien de soi en dépit du changement (Ricoeur, 1990). Dans une puissance d'agir au travail par une éthique de proximité (Roche, 2016), ou par une éthique de l'accompagnement (Depenne, 2017), le travail social se situe dans ces espaces intermédiaires entre les personnes vulnérables, marginales ou précaires, et les institutions. Les travailleurs sociaux investissent, politiquement ou non, ces espaces. Ils ont une capacité d'action pour réduire les inégalités sociales tout en travaillant à la formation d'acteurs agissant dans le conflit social. Il s'agit de considérer la place de l'expérience des personnes accompagnées dans le champ de l'action sociale, celle des bénévoles et leur rapport aux professionnels. Un « imaginaire » politique est ainsi créé dans l'intervention sociale pour transformer la représentation d'une société qui tend vers une compétition généralisée (Dardot et Laval, 2016).

Autant de réponses sont apportées par les acteurs de terrain, en termes d'imaginaires et de remise en question des pratiques issue de l'idéologie gestionnaire (De Gaulejac, 2005). Il s'agit de mettre en évidence des expériences d'activité politique radicale, non seulement comme manière de travailler, mais comme façon d'agir, notamment par des pratiques réflexives (Gouldner, 1970). La relation à l'autre est ainsi interrogée, non seulement dans la fonction professionnelle mais aussi comme éthique prenant toutes les formes de la vie personnelle et professionnelle des acteurs du social. Les contributions à ce dossier articulent donc réflexion, éthique et action.

Les articles de ce dossier se focalisent sur les formes que prend l'engagement politique dans l'action sociale à partir d'initiatives individuelles et collectives, en précisant les ressorts de l'action en termes de pouvoir, de territoire et en mettant en évidence les efforts et les tentatives qui visent à redonner une signification politique à l'action sociale, à refonder un imaginaire politique dans une démarche éthique. Il s'agit d'articles sur une théorie nouvelle, un compte rendu d'action intelligente, une recherche-action et des actions de recherche. Les propositions ont été retenues en fonction de leur caractère innovant, la rigueur de leur méthode, la qualité de la description des actions menées et la précision du degré de généralisation de la connaissance apportée.

Bibliographie

Agrikoliansky É., 2001, « Carrières militantes, et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51^e année, n°1-2, p. 27-46.

Bacqué M.-H. et Biewener C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, éd. La Découverte.

Badie B. et Vidal D., 2016, *Qui gouverne le monde ? L'état du monde 2017*, Paris, éd. La Découverte.

Boucher M., 2015, « Introduction », *Sciences et actions sociales* (en ligne), n°1 | 2015, mis en ligne le 16 avril 2015.

Camus A. 1951, *L'Homme révolté*, Paris, éd. Gallimard.

Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, éd. du Seuil.

Castel R. 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, éd. du Seuil.

Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, éd. du Seuil.

Chaffote M., 2014, « Comment repolitiser le travail des éducateurs spécialisés ? », 4 octobre [<http://mouvements.info/comment-repolitiser-le-travail-des-educateurs-specialises/>].

Chauvière M., 2008, *Trop de gestion tue le social*, Paris, éd. La Découverte.

Dardot P. et Laval C., 2016, *Ce cauchemar qui n'en finit plus. Comment le néo-libéralisme défait la démocratie*, Paris, éd. La Découverte.

De Gaulejac V., 2005, *La société malade de la gestion*, Paris, éd. du Seuil.

De Gaulejac V. et Taboada Léonetti I., 1994, *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Paris, éd. Desclée de Brouwer.

Depenne D., 2014, *Éthique et accompagnement en travail social*, Issy-les-Moulineaux, ESF Éditeur.

Dewey J., 2011 [1916], *Démocratie et éducation*, Paris, éd. Armand Colin, p. 79-453.

Dewey J., 1938, *Experience & Education*, New York, Collier Books.

Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, éd. du Seuil.

Dubois C., 2016, « Les travailleurs sociaux dénoncent la libéralisation du secteur », *Politis*, 20 juin [http://www.politis.fr/articles/2016/06/les-travailleurs-sociaux-denoncent-la-liberalisation-du-secteur-34948/].

Fillieule O. et Mayer N., 2001, « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p. 19-25.

Gouldner A. W., 1970, *The Coming Crisis of Western Sociology*, London, Heinemann.

Havard Duclos B., Nicourd S. (2005a), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, éd. Payot.

Havard Duclos B., Nicourd S., 2005, « Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle », *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 9, p. 61-73.

Hély M., 2008, « À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 69, p. 125-147.

Hughes E. C., 1996, *Le regard sociologique : essais choisis. Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*. Paris, Éditions de l'EHESS.

Ion J., 1997, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions ouvrières.

Laville J.-L., 1999, *Une troisième voie pour le travail*, Paris, éd. Desclée de Brouwer.

Le Goff J.-L., 2014, « La réflexivité dans les dispositifs d'accompagnement : implication, engagement ou injonction ? », *revue ¿ Interrogations ?*, n° 19. Implication et réflexivité – II. Tenir une double posture, décembre (en ligne).

Mills C. W., 2006 [1959], *L'imagination sociologique*, Paris, éd. La Découverte.

Nicourd S., 2007, « Les engagements ont-ils vraiment changé ? », *Sociologies pratiques*, vol. 2, n° 15, p. 1-5.

Nicourd S., 2008, « Qui s'engage aujourd'hui ? Regards sociologiques sur la participation », *Informations sociales*, vol. 1, n° 145, p. 102-111.

Nussbaum M., 2010, *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?*, Paris, éd. Flammarion.

Nussbaum M., 2012, *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, éd. Flammarion.

Popper K., 2005 [1945], *The Open Society and Its Enemies*, London/New York, Routledge.

Ricoeur P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, éd. du Seuil.

Roche P., 2016, *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*, Toulouse, éd. Érès, coll. « Sociologie clinique ».

Simonet M., 2010, *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, éd. La Dispute, coll. « Travail et salariat ».

Strauss L., 1992 [1959], *Qu'est-ce que la philosophie politique ?*, Paris, éd. PUF.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sylvain Beck, Didier Lapeyronnie, "Présentation du dossier « La politique de l'action sociale »", Sciences et actions sociales [en ligne], N°10 | année 2018, mis en ligne le date 14 décembre 2018, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/60-n-10/articles-n-10/144-presentation-du-dossier-la-politique-de-l-action-sociale>

Auteur

Sylvain Beck

Docteur en sociologie, Post-doctorant associé au laboratoire GEMASS (UMR CNRS/Paris-Sorbonne)

Formateur permanent au Centre de formation Saint-Honoré (Paris, 19e).

Didier Lapeyronnie

Professeur de sociologie, Paris-Sorbonne Université, membre du laboratoire GEMASS (UMR CNRS/Paris-Sorbonne).

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors